

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 JUIN 2016 sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire

- Le Conseil, a pris acte de la présentation par l'adjudant-chef PIFFETEAU de l'audit de sûreté ainsi que de l'étude relative à l'implantation d'un dispositif de vidéo-protection.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la désignation de Messieurs Tony RABINEAU et Nicolas BOUTON en tant que membres extra-municipaux des comités finances/marchés publics et cadre de vie/sécurité.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'adhésion de la commune nouvelle Loire-Authion à Angers Loire Métropole au 1^{er} juillet 2017 et a approuvé l'accord local relatif à la répartition des sièges au sein du conseil communautaire.

- Le Conseil, à l'unanimité, a affecté le résultat de l'exercice 2015 comme suit, à la suite de la dissolution du syndicat du Brionneau :

Un résultat d'exécution de fonctionnement au titre des exercices antérieurs :
Excédent : 164 856.86 €

Un résultat d'exécution de fonctionnement au titre de l'exercice écoulé :
Excédent : 714 739.43 €
Excédent de fonct. du Syndicat du Brionneau : 5 199.49 €

Soit un résultat à affecter : **884 795.78 €**

*** Déficit d'investissement du syndicat du Brionneau 5 188.03 €**

* Besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) hors restes à réaliser (y compris le déficit du syndicat du Brionneau)
- 186 094.78 €

* Solde des restes à réaliser en investissement : 4 446.26 €

* Affectation obligatoire (besoins à couvrir - ligne 1068) : 181 648.52 €

Affectation d'une somme de 703 147.26 € à la ligne 002 du budget 2016.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la décision modificative n°1 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Opération	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Charges exceptionnelles	678		020	11,46 €
TOTAL				11,46 €
RECETTES				
Opération	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Excédent de fonctionnement	002		020	11,46 €
TOTAL				11,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Opération	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Déficit d'investissement	001		020	5 188,03 €
Restructuration sanitaires JME	20313	BAT	212	6 000,00 €
Restructuration sanitaires JME	231313	BAT	212	- 6 000,00 €
Aménagement de pontons	20313	BAT	95	25 000,00 €
Aménagement de pontons	231331	BAT	414	- 25 000,00 €
Maitrise d'œuvre Salle JB	20313	BAT	314	15 000,00 €
Aménagement salle JB	23131	BAT	314	- 15 000,00 €
Etude projet ateliers municipaux	20313	BAT	020	3 000,00 €
projet ateliers municipaux	231336	BAT	020	- 3 000,00 €
TOTAL				5 188,03 €
RECETTES				
Opération	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068		020	5 188,03 €
TOTAL				5 188,03 €

- Le Conseil, à l'unanimité, et en complément des tarifs votés le 20 avril 2016, a approuvé les tarifs suivants relatifs à la location des lodges au camping :

	Du 9 Juillet au 26 Août (2 nuits min.)	Du 30 avril au 8 juillet et du 27 août au 24 septembre
Tarifs à la nuit		40 €
2 nuits consécutives (hors nuit du samedi au dimanche en juillet/août)	120 €	70 €
Nuit supplémentaire	55 €	35 €
Semaine	300 € (du samedi au samedi)	200 €
Mois	1 200 € juillet - août	800 € mai - juin - septembre
Caution	250 €	250 €
Remplacement vaisselle	3 € l'unité	

- Le Conseil, à l'unanimité, et en complément des tarifs votés le 20 avril 2016, a approuvé les tarifs suivants relatifs à grille tarifaire des encarts publicitaires dans le journal municipal :

Tarifs des encarts publicitaires en fonction du nombre de parutions par an :

Nb encart(s) simple(s) et/ou doubles(s)	Tarif à l'encart Simple (1/10 ^e page)	Tarif à l'encart Double (2/10 ^e page)
1 parution /an	160 euros	280 euros
2 parutions /an	150 euros	260 euros
3 parutions /an	140 euros	240 euros
5 parutions /an	125 euros	200 euros

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel avec la CAFFIL et la SFIL, dans le cadre du versement du fonds de soutien aux collectivités concernées par un emprunt toxique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Numéro du contrat	Date de conclusion	Montant initial du capital emprunté	Durée initiale du contrat de prêt	Taux d'intérêt	Score Gissler
n°MPH276309EUR	26 septembre 2011	2 506 110,54 EUR	17 ans	Pendant une première phase qui s'étend de la date de versement au 01/10/2026 : formule de taux structuré. Pendant une deuxième phase qui s'étend du 01/10/2026 au 01/10/2028 : EURIBOR 12 mois +0.00%	HC

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la vente d'une caravane dont les services municipaux n'ont plus l'utilité au prix de 150 € (hors champ d'application de la TVA) à M. Wilfried GASTINEAU.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de déléguer à Monsieur le Maire le droit de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 120 000 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du marché initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé le remboursement des sommes réellement prises en charge par Monsieur le Maire, dans le cadre d'un mandat spécial, à l'occasion de son déplacement au Congrès des Maires.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la modification du tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Créations :

- * un poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet au 01/07/2016
- * un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet (33h/hebdomadaires) au 01/07/2016
- * un poste d'Educateur des activités physiques et sportives à temps complet au 01/07/2016
- * un poste de Technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet au 01/07/2016
- * un poste de Rédacteur à temps complet au 01/09/2016

Suppressions :

- * un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet (33h/hebdomadaires) au 01/07/2016
- * un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet au 01/07/2016
- * un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (20h/ hebdomadaires) au 01/07/2016
- * un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (33h/hebdomadaires) au 01/07/2016
- * un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet au 01/07/2016
- * un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet au 01/07/2016
- * un poste de Technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet au 01/07/2016
- * un poste d'Adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet au 01/09/2016

- Le Conseil a pris acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport d'Angers Loire Métropole sur la situation en matière de développement durable.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de réhabilitation et d'amélioration thermique de la toiture terrasse de l'école maternelle Jean Madeleine avec l'entreprise SOPREMA (49124 LE PLESSIS GRAMMOIRE) pour un montant de 71 882,74 € HT hors taxes, soit 86 259,29 € TTC.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de fourniture et d'acheminement électrique avec l'entreprise ENGIE (76230 Blois guillaume), offre variante « énergie verte », pour un montant annuel estimé à 6 524,37 €HT (hors TURPE).

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de renforcement de la rue Laënnec avec l'entreprise COURANT (49290 CHALONNES), offre de base et variante n°1 « énergie verte », pour un montant total de 89 408,31 € HT, soit 107 289,97 € TTC (offre de base et variante n°1).

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer deux avenants, comme suit, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle Jacques Brel :

Lot 1 : Gros Œuvre – Dépose attribué à l'entreprise BOUDIER

- Modification des canalisations et réservation dans la dalle béton de la future gaine d'ascenseur prescrite par l'AD'AP (dossier déposé le 13 mai 2016 en cours d'instruction à la préfecture)

Lot 8 : Equipements scéniques (scène – rideaux de scène) attribué à l'entreprise LEBLANC SCENIQUE

- Agrandissement de la scène

Lot	Attributaire	Montant du marché € HT	Montant de l'avenant n° 1 en € HT	Nouveau Montant € HT
1 - Gros Œuvre – Dépose	Entreprise BOUDIER	21 766,28	4 795,00	26 561,28
8 - Equipements Scéniques	Entreprise LEBLANC SCENIQUE	30 740,00	5 072,00	35 812,00

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'avenant n°1 prolongeant la durée du traité de concession du Val 2, de 4 ans, afin de permettre à la SODEMEL de poursuivre sa mission.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention avec Angers Loire Tourisme relative aux navettes fluviales, avec versement d'une subvention de la commune d'un montant de 3 000 €.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention d'objectifs avec Angers Loire Tourisme relative à l'ouverture du point d'information touristique au camping municipal.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 20 juin 2015.

**Le Maire
Stéphane PIEDNOIR**